

Enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques Dispositif allégé - Hôtel

Guide d'aide au remplissage

Ce document constitue une aide au remplissage du questionnaire d'enquête que vous venez de recevoir. Si toutefois il ne répond pas à toutes vos questions, le correspondant Insee dont les coordonnées sont indiquées à la fin du questionnaire se tient à votre disposition.

Le questionnaire est conçu pour être rempli par saisie des informations dans les champs prévus à cet effet. Il est inutile de l'imprimer. Il vous suffit de :

- ouvrir le pdf reçu
- saisir les informations demandées (par saisie directe ou menu déroulant selon les questions)
- enregistrer le questionnaire renseigné à l'emplacement de votre choix sur votre ordinateur
- répondre au mail reçu en joignant le questionnaire renseigné

1. Identification de votre hôtel :

NUMHEB :

Numheb : il s'agit votre numéro d'hébergement Insee à 4 ou 5 chiffres : il figure dans le texte du mél accompagnant le questionnaire

SIRET :

Siret : Numéro siret à 14 chiffres de votre établissement (facultatif)

RÉGION :

Région : choisir la région de localisation de votre hôtel dans le menu déroulant

2. Informations statistiques demandées :

→ Informations concernant l'ouverture de votre hôtel au cours du mois (questions 1 et 2) :

1) Établissement ouvert (oui/non)

(si oui, merci de répondre aux questions suivantes ; si non vous pouvez envoyer votre questionnaire.)

2) Vous étiez ouvert jours

Question 1 : Choisir « oui » ou « non » dans le menu déroulant.

• **OUI si votre hôtel a été ouvert, même quelques jours seulement dans le mois.**

Répondre OUI y compris si l'activité de votre hôtel a été exclusivement non commerciale en lien avec la crise sanitaire : réquisition ou mise à disposition de chambres pour l'hébergement de personnes en isolement dans l'attente du résultat de leur dépistage du coronavirus ou suite à un test positif par exemple. Répondre OUI également si votre hôtel était ouvert (prêt à accueillir des clients) mais n'a eu aucune fréquentation.

• **NON s'il est resté fermé tout le mois.**

Répondre NON également si votre activité a uniquement consisté en une mise à disposition de chambres et/ ou d'espaces communs pour un accueil en journée : par exemple, chambres mises à disposition pour du télétravail, ou encore salon transformé en espace de co-working.

Si vous répondez « non » à cette question, vous pouvez enregistrer et nous retourner par mail votre questionnaire sans répondre aux questions suivantes. Si vous répondez « oui », merci de répondre aux questions 2 à 5.

Important : il vous est demandé de nous retourner votre questionnaire, même si votre hôtel était fermé tout le mois.

Question 2 : Si vous avez répondu « Oui » à la première question merci d'indiquer le nombre total de jours ouverts au cours du mois.

→ **Votre capacité d'accueil (question 3) :**

3) Ce mois-ci, votre capacité d'accueil était de chambres
(nombre de chambres mises à disposition.)

Vous indiquerez ici le nombre de chambres mises à disposition de la clientèle. Par exemple, si votre hôtel possède 25 chambres, vous saisirez 25 dans cette case. Si une partie seulement des chambres de l'hôtel pouvait effectivement être occupée (par exemple un étage de l'hôtel était fermé et seulement 15 des 25 chambres étaient disponibles à l'offre, vous indiquerez le nombre de chambres effectivement disponibles (ici 15).

→ **Occupation de vos chambres au cours du mois (question 4) :**

4) Nombre total de chambres occupées ce mois-ci
(somme des chambres occupées chaque jour du mois.)

Vous devez indiquer dans cette case la somme du nombre de chambres occupées chaque jour, quel que soit le type d'occupation (fréquentation touristique classique ou fréquentation en lien avec la crise sanitaire telle qu'évoquée à la question 1.

Si vous préférez noter chaque jour le nombre de chambres occupées, vous pouvez utiliser le tableau journalier ci-dessous en guise d'aide au remplissage, sans nécessité de nous le retourner. Il vous suffira de calculer la somme des occupations journalières notées dans chaque case et de la reporter dans la case de la question 4 du questionnaire.

1 ^{er} au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	
11 au 12	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16	16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	
21 au 22	22 au 23	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1 ^{er}

→ **Fréquentation de votre hôtel au cours du mois (question 5) :**

5) Nombre de nuitées totales
(somme des nuits par personne au cours du mois concerné.)

On compte une nuitée par nuit et par personne passée dans votre hôtel au cours du mois : par exemple, un couple séjournant 2 nuits dans votre hôtel au mois de novembre représente 4 nuitées. Si un séjour est à cheval sur deux mois, vous comptabiliserez les nuitées correspondant au mois d'enquête : par exemple pour novembre, si un client est arrivé en octobre et a séjourné jusqu'au 3 novembre dans votre établissement, vous comptabiliserez pour ce client 3 nuitées pour novembre.

Les nuitées liées à la crise sanitaire telles que hébergement de personnes en isolement (cas positifs ou dans l'attente du résultat de leur dépistage du coronavirus par exemple) seront comptabilisées, qu'elles soient facturées ou non, qu'elles résultent d'une réquisition ou non.

La fréquentation des chambres en journée en tant que bureaux (télétravail, co-working...) ne sera par compte pas comptabilisée.